

Bassin du Gardon d'Alès

Zonage réglementaire

Commune de SAINT-JULIEN-LES-ROSIERS

Fond de plan : Cadastre de la commune

	F-U = zone urbanisée inondable par un aléa fort
	F-Ud = zone urbanisée inondable par un aléa fort et située en contrebas d'une digue inondable par un aléa fort
	M-U = zone urbanisée inondable par un aléa modéré
	M-Ud = zone urbanisée inondable par un aléa modéré et située en contrebas d'une digue inondable par un aléa modéré
	N-U et N-Ud = zone non urbanisée inondable par un aléa fort ou située en contrebas d'une digue et soumise à un aléa fort
	N-Um et N-Umd = zone non urbanisée inondable par un aléa modéré ou située en contrebas d'une digue et soumise à un aléa modéré
	R-U = zone non urbanisée inondable par un aléa résiduel ou indéterminé
	Limite communale
	Profil en travers

Révisé par : L. Deconq - Dessinateur Validé par : Philippe Lanier - Charge d'études
29/09/2010 Modifications

Echelle : 1 / 5 000
0 50 100 m

ME 04 06 26

ONGER ENVIRONNEMENT ET INFRASTRUCTURES
Inondable En Centre - PPR I
17 rue de Foug - CS2003
3400 Montpellier Cedex 2

Fichier : Plan imprimé le :

SAINT-JULIEN-LES-ROSIERS

